



INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Individual Contract

Date : Juin 2020

Pays : Algérie

Description de la mission : Expert en Développement Economique Local (DEL) auprès du Programme CapDeL

– Individual Contract–

Intitulé du projet : « Programme CapDeL : Démocratie participative et Développement Local »

Durée de la mission : 120 jours sur une période de 06 mois

1. Information Générale	
Intitulé de la mission	Expert national en DEL chargé de l'accompagnement des acteurs locaux des communes pilotes du CapDeL dans la formulation de projets catalyseurs en appui au processus de Développement économique local (DEL).
Projet	CapDeL
Lieu d'intervention	Alger et les communes pilotes du CapDeL : Timimoun (wilaya d'Adrar); El-Khroub (wilaya de Constantine) ; Ouled Ben Abdelkader (wilaya de Chlef); Ghazaouet (wilaya de Tlemcen); Messad (wilaya de Djelfa); Djanet (wilaya d'Illizi); Djemila (wilaya de Sétif); Babar (wilaya de Khenchela).
Date prévue de début et durée du contrat	Dès que possible
Réf. du dossier	
Supervision	Conseiller technique principal et/ou le chargé de programme en coordination avec le Directeur National du Projet

2. Contexte et justification

En Algérie, le programme CapDeL, porté par le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire et appuyé par l'Union Européenne et le Programme des Nations Unies pour le Développement, est mis en œuvre dans dix communes pilotes depuis le mois de janvier 2017. Son objectif est le renforcement des capacités des acteurs du développement local, pour améliorer la gouvernance concertée, la gestion des services publics (modernisation de l'administration), le développement économique local, et la gestion des risques environnementaux.

Ce programme vient en harmonie avec la vision et la volonté du gouvernement algérien d'assumer le défi majeur de la diversification économique et de la démocratie participative. L'axe de développement économique local du CapDeL vient justement renforcer la démocratie participative en l'orientant vers un impact concret en termes de création de revenus durables ; et accélérer la diversification économique, en permettant de libérer le potentiel économique local, et en catalysant les politiques et les investissements publics et privés, vers les secteurs porteurs des territoires.

Au travers d'une composante dédiée, le CapDeL envisage d'accompagner l'élaboration et introduction graduelles d'un 'modèle' algérien de DEL, à partir d'une approche systémique qui intègre ses différentes dimensions – incluant le cadre normatif et institutionnel, la gouvernance, les services, le financement au niveau local de projets catalyseurs pour le développement des filières et secteurs à haut potentiel.

Dans le cadre du CapDeL, la composante de DEL est en train d'être pilotée en parallèle au niveau national et local, en cohérence avec une approche systémique au DEL qui connecte dans un cadre de gouvernance intégrée les différents acteurs, secteurs et niveaux administratifs et territoriaux.

Au niveau national, à l'issue d'un travail de consultation et d'analyse préliminaire culminé avec l'organisation d'une journée nationale d'information sur le Développement Economique Local (DEL) en Avril 2018, le gouvernement et le PNUD ont exprimé leur intention de procéder à l'élaboration graduelle et au pilotage d'un 'modèle algérien' de Développement Economique Local (DEL), rassemblant tous les acteurs et les parties prenantes dans les différents secteurs et aux différents niveaux de gouvernance, à partir d'une feuille de route adoptée en conclusion des travaux de la journée.

Dans le cadre du CapDeL, une étude approfondie a été donc élaborée associant les différents acteurs et institutions à partir des Ministères et des Agences spécialisées concernées ; ceci, dans l'objectif de dégager les éléments de contexte et de vision stratégique et de formuler une proposition préliminaire qui fournisse une base pour l'orientation des politiques publiques et la mise en œuvre de mécanismes catalyseurs dans l'introduction et l'institutionnalisation graduelle d'un cadre de DEL.

Sur la base de l'analyse menée, la stratégie proposée se base sur l'intégration de deux macro-composantes - (i) gouvernance économique, et (ii) promotion et services d'appui aux économies locales - ancrées au cadre normatif-institutionnel et des politiques nationales aussi bien qu'à la planification locale, et dans un effort de coordination intersectorielle et multiniveau.

A l'échelle locale, la poursuite du processus de DEL s'inscrit dans la réponse aux PCD (Plan Communaux de Développement) de « nouvelle génération », qui ont été élaborés dans le cadre et avec l'appui du CapDeL sur la base d'une approche de planification participative intégrée dans les communes pilotes du programme.

L'approche adoptée, inductive et itérative, pour permettre la gradualité et flexibilité nécessaires à s'adapter avant à la transition politique-institutionnelle et après aux conséquences de la crise sanitaire mondiale - est de véhiculer le pilotage des mécanismes et instruments identifiés dans la proposition préliminaire issue de l'étude de DEL, accompagnant la formulation et mise en œuvre, au niveau local, d'initiatives stratégiques pour le DEL en ancrage aux axes et stratégies d'action identifiés dans les PCD.

Cette approche devra se traduire par la formulation et la mise en œuvre d'initiatives stratégiques – ou 'projets catalyseurs' de DEL- ancrés aux priorités d'action identifiées dans les PCD et qui permettent à la fois de (i) promouvoir et connecter la valorisation du potentiel économique des territoires aux besoins des populations locales en termes d'emploi, services, opportunités de revenus ; et (ii) de déclencher une

dynamique de DEL, en termes de dialogue, synergies et coordination entre acteurs, secteurs, services et programmes d'appui aux différents niveaux et dans un cadre stratégique partagé.

L'initiative stratégique est une somme d'actions convergentes qui concourent à la réalisation des objectifs visés et des résultats attendus. Elle est pilotée et appuyée par un collectif d'acteurs concernés, directement ou indirectement (parties prenantes) et mise en oeuvre par les acteurs impliqués (promoteurs), dont ceux de la société civile (associations, comités d'habitants, organisations professionnelles, chambres consulaires, universités...) qui sont éligibles à un appui financier du CapDeL pour au moins un projet. L'initiative stratégique constitue un maillon d'un processus de moyen et long terme qui vise le développement d'une filière porteuse prioritaire et qui intègre les dimensions environnementale et d'inclusion sociale, notamment des jeunes, des femmes et des populations vulnérables.

Dans ce cadre, les passages suivants ont été réalisés jusqu'à présent :

- Analyse préliminaire et priorisation des axes et objectifs de DEL dans les PCD avec la participation des acteurs locaux représentés dans les Conseils Consultatifs Communaux (CCC) installés avec l'appui du CapDeL ;
- Elaboration d'un cadre de référence – dimensions/variables, indicateurs et critères pour l'analyse et la programmation d'initiatives stratégiques dans le cadre de la réponse aux PCD ;
- L'encadrement des agents en charge d'accompagner le processus dans la phase initiale, à savoir les experts nationaux en charge de l'accompagnement à chaque commune et les coordinateurs locaux du CapDeL dans chacune des communes.
- Un processus de dialogue et consultation préliminaire avec les acteurs locaux, sous forme de visites de terrain et la tenue d'ateliers avec les différents acteurs, pour valider et élaborer une stratégie sur les créneaux prioritaires dans le PCD comme base pour l'identification d'initiatives et projets catalyseurs.

3. Objet de la mission

Ces termes de référence s'inscrivent dans le processus DEL au niveau local, notamment dans la transition de l'analyse et la stratégie à la formulation de projets concrets qui soient en mesure d'impulser une dynamique de DEL sur la base des créneaux prioritaires identifiés et en cohérence avec les processus de dialogue multi acteurs, multi-secteurs et multi-niveaux engagé pour la formulation des PCD.

L'objectif spécifique de la mission est d'appuyer et accompagner les acteurs locaux dans la formulation de projets stratégiques et catalyseurs de DEL dans chacune des communes pilotes du CapDeL, déclinant et intégrant le travail d'analyse stratégique déjà réalisé.

Cela devra se traduire en particulier dans l'identification d'un 'nucleus' d'actions structurantes et finançables, y compris l'identification et l'appui à la mobilisation des acteurs qui devront contribuer à les réaliser, en accord avec les critères établis pour assurer la pertinence de la démarche par rapport à une approche de DEL : attention aux besoins et aux potentialités et inclusion et autonomisation socio-économique des groupes plus vulnérables, durabilité socio-environnementale, renforcement de liens entre agents économiques dans une dynamique de la filière locale, intégration et synergies entre acteurs et niveaux de gouvernance, alignement et convergence des ressources/services et dispositifs d'appui, intersectorialité et intercommunalité.

Un tel résultat sera également fonctionnel à l'objectif d'instaurer, dans le moyen terme, un cadre de gouvernance multi-acteurs pour la promotion et la mise en œuvre des stratégies de DEL dans le cadre de la programmation liée aux PCD, et notamment le pilotage des structures de coordination et facilitation dédiées à partir de la modélisation préliminaire contenue dans l'étude/stratégie de DEL réalisée à l'échelle nationale.

La réalisation de l'objectif de la mission impliquera un travail soutenu de proximité avec les acteurs locaux, en appui et en liaison directe avec les coordinateurs locaux du CapDeL et les experts nationaux mobilisés par le CapDeL, sous l'orientation et la supervision de l'équipe du CapDeL et de l'expert international en DEL.

Les activités prévues incluent :

- l'appropriation de l'ensemble de la documentation produite dans le cadre CapDeL (composante DEL articulée aux PCD et aux mécanismes de participation citoyenne);
- la consultation directe des acteurs locaux pour la collecte et l'analyse de l'information pertinente et nécessaire à l'approfondissement des lignes stratégiques dans chaque créneau priorisé ;
- la tenue d'ateliers participatifs avec les acteurs potentiels et pertinents des initiatives identifiées, au travers des instances établies dans le cadre du CapDeL et en appui au processus d'élaboration des PCD (CCC, commissions thématiques DEL), pour la co-formulation préliminaire des initiatives stratégique de DEL ;
- l'animation territoriale, par des visites de terrain, l'organisation de sessions d'information et de sensibilisation des acteurs sur l'approche DEL, et l'identification et la mobilisation préliminaire de partenaires potentielles pour la mise en œuvre des initiatives formulés.
- l'élaboration et rédaction des propositions de projets et de la feuille de route de leur mise en œuvre par les acteurs engagés, notamment associatifs, et leurs rôles respectifs, sur la base de critères et du canevas accordés ;
- l'identification de l'action/partenaire co-financée par le CapDeL dans le cadre de l'initiative adoptée et l'appui au CapDeL pour la formalisation du contrat de financement ;
- appui au lancement/dynamisation de la mise en œuvre de la feuille de route arrêtée en relation avec les acteurs engagés ;
- proposition d'accompagnement au montage et pilotage des mécanismes de coordination, facilitation et suivi du processus DEL dans le cadre du CapDeL.
- L'appui au CapDeL dans sa mission d'accompagnement des acteurs locaux dans le processus de programmation (d'élaboration du Plan d'Action annuel du PCD) au titre de sa composante DEL et pour les filières autres que celle prioritaire dans laquelle est développée l'initiative adoptée.

4. Livrables

Livrables attendus	Montant de l'offre	Date limite de remise
▪ Note méthodologique, plan d'action et chronogramme détaillé pour l'ensemble de la mission sur la base du travail déjà accompli dans le cadre du CapDeL (DEL – planification locale – mécanismes de participation citoyenne)	5%	2 semaines
▪ Comptes rendus des consultations directes des acteurs locaux pour la collecte et l'analyse de l'information pertinente et nécessaire à l'approfondissement des lignes stratégiques dans chaque créneau priorisé ;	10%	2 mois
▪ Comptes rendus des ateliers participatifs et du processus d'animation territoriale d'appui à la co-formulation préliminaire des initiatives de DEL	10%	3 mois
▪ Feuille de route et documents de projet pour au moins une initiative stratégique dans chaque commune comprenant l'identification de l'action/partenaire co-financée par le CapDeL et élaborée sur la base du canevas indicatif suivant : -analyse du contexte et justification -logique et stratégie, incluant les implications pour le processus et dynamique de DEL -structure (objectif, résultats, activités) et cadre logique -rôle et organisation des acteurs -budget indicatif -conditions de faisabilité	30%	3 mois
▪ l'appui au CapDeL pour la formalisation du contrat de co-financement et appui au lancement et à la dynamisation de la mise en œuvre de la feuille de route arrêtée pour chaque initiative DEL	15%	4 mois

▪ Appui aux associations locales à la formulation de projets de développement économique local (DEL), notamment, les initiatives stratégiques DEL	20%	2 mois
▪ Proposition d'accompagnement au montage et pilotage des mécanismes de coordination facilitation et suivi du processus DEL dans le cadre du CapDeL.	10 %	6 mois
Total	100%	6 mois

5. Compétences et qualifications requises

Formation :

- Diplôme universitaire pertinent de niveau supérieur (maîtrise ou équivalent) en économie ou autre domaine pertinent, une spécialisation en développement local ou en économie local est un atout.

Expertise et capacité :

- Expérience avérée, spécialisée et actualisée en développement local, développement économique locale (DEL), et animation/gestion/accompagnement de processus de gouvernance participative, planification intégrée et partenariat territorial.
- Une connaissance du cadre institutionnel, des politiques et des dynamiques associées à la déconcentration, la décentralisation, le développement local et le DEL en Algérie, et des acteurs qu'y sont associés aux différents niveaux.
- Connaissance approfondie du cycle de projet, et expérience avérée dans l'accompagnement à la formulation, la mise en œuvre et éventuellement l'évaluation des projets au niveau locale.
- Capacité de collecte et analyse d'information et données, synthèse et rédaction de rapports et propositions stratégiques en matière de DEL.

Langues :

- Excellente maîtrise du français et de l'arabe parlés et écrits, l'anglais constituant un atout supplémentaire.

Arrangements opérationnels :

Le déroulement de la mission, à titre indicatif, se fera comme suit :

- par un travail en appui direct à l'équipe du CapDeL, nécessitant une présence sur Alger dans les bureaux du projet, et d'un travail à distance dans l'élaboration/révision de documents stratégiques, préparation d'instruments dédiés, tenue de réunions via Skype avec les partenaires algériens et internationaux, préparation et suivi des missions, en communication directe et constante avec l'équipe du CapDeL, le Bureau de Pays du PNUD et d'autres acteurs et partenaires concernés.

- Plusieurs missions dans les communes pilotes du CapDeL pour appuyer le processus de DEL tel que décrit plus haut.

- La proposition financière devra inclure tous les coûts liés aux déplacements, matériels, et moyens logistiques nécessaires au bon déroulement de sa mission, et à la réalisation des livrables selon des critères de qualité fixés et validés par le PNUD.

L'Expert travaillera sous l'orientation et la supervision générale du Conseiller Technique Principal du Projet, et/ou du Chargé de Programme du PNUD, et en coordination permanente avec le Directeur National du Projet (Gouvernement).

5. Documents constitutifs de l'offre :

Les consultants intéressés doivent soumettre les documents / informations suivants pour démontrer leurs qualifications :

- Expliquer pourquoi vous êtes le mieux indiqué pour mener à bien cette mission en faisant ressortir notamment votre expérience en rapport avec les exigences des présents termes de référence (développement local ; développement économique locale (DEL) ;

animation/gestion/accompagnement de processus de gouvernance participative, planification intégrée et partenariat territorial).

- CV ou P11 soulignant les qualifications et l'expérience pertinentes
- Fournir une Note méthodologique détaillée faisant ressortir :
 - Leur compréhension des présents termes de référence ;
 - Un bref aperçu de leur connaissance du cadre institutionnel, des politiques et des dynamiques associées à la déconcentration, la décentralisation, le développement local ;
 - Un bref aperçu de leur connaissance des défis de DEL en Algérie, et des acteurs qu'y sont associés aux différents niveaux ;
 - la méthodologie avec laquelle ils comptent aborder et mener le travail ;
 - un chronogramme de déroulement des missions.
- Fournir une proposition financière « all inclusive » (seules les demandes incluant une proposition financière seront considérées, voir le format ci-dessous);

Important : tous les documents doivent être regroupés en un (1) seul document PDF car l'application ne permet de télécharger qu'un seul document.

6. La proposition financière

L'offre financière doit être établie sur la base d'un engagement contractuel de **six (6) mois** pour une durée effective de **120 jours**. Ces jours incluent les séjours dans les communes CapDeL à l'occasion des missions de terrain.

La proposition financière devra spécifier le taux journalier de consultation pour l'expert ainsi que les frais de déplacement et de séjour à l'occasion des missions effectuées dans les communes pilotes du CapDeL. Le cout des frais d'une mission est un coût moyen, qui couvre, et qui tient compte :

- du nombre de missions (32) pour les frais de déplacement
- et des jours de missions (64 jours) pour les frais de séjour

Tous ces coûts doivent être consignés sur des lignes séparées comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Le Contrat sera conclu sur la base du rendu des livrables ; les paiements seront effectués sur la base de l'approbation par le PNUD de chaque livrable tel que spécifié dans le tableau « livrables » au point 3 des présents termes de référence.

Prestation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Total
Expert /Jour de consultation	Jours	120		
Frais de déplacement et de séjour lors des missions dans les communes du CapDeL (à raison de 4 missions par commune (4 x 8=32) pour un séjour global cumulé de 64 jours)	mission	32		
Montant Global				

Déplacements et séjours :

Tous les frais doivent être inclus dans la proposition financière. Cela comprend tous les frais de déplacement et de séjour prévus dans le cadre de la mission des consultants.

Dans le cas d'un voyage par avion, le PNUD, n'acceptera pas de frais de voyages supérieurs aux frais d'un billet en classe économique.

Dans le cas d'un déplacement non prévu dans le cadre du contrat, le paiement des frais de voyage et de séjour sera convenu avec l'unité habilitée du PNUD avant le déplacement du consultant(e). Ces frais seront éventuellement remboursés.

7. Evaluation des offres

Ne seront évaluées que les offres jugées acceptables et conformes aux présents termes de référence. Les offres incomplètes ou non conformes seront éliminées.

L'évaluation des offres s'effectue en deux étapes : une évaluation technique suivie d'une évaluation financière. Le consultant individuel sera évalué sur la base d'une notation combinée, selon la méthodologie suivante :

- Evaluation techniques des offres recevables, sur 100 points et selon les critères définis par les présents Termes de référence au tableau ci-dessous ;
- Evaluation financière, sur 100 points, des offres techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 points ;
- Attribution d'une note définitive globale après pondération des notes technique et financière obtenues : pondération de 70% pour la note technique et de 30% pour la note financière.

Lorsque cette méthode d'évaluation est utilisée, le contrat devrait être attribué au consultant individuel dont l'offre a obtenu **la note globale pondérée la plus élevée**.

Evaluation de l'offre technique

<i>Critère</i>	<i>Détails de notation</i>	<i>Notation</i>
Expert Principal		
1- Diplôme universitaire de niveau supérieur (minimum Master) en économie ou dans une discipline pertinente	<i>Diplômes</i> - <i>Diplôme en économie avec en sus une spécialisation en développement local ou en économie locale</i> - <i>Diplôme dans une autre discipline pertinente avec en sus une spécialisation en développement local ou en économie locale</i> - <i>Diplôme en économie</i> - <i>Diplôme dans une autre discipline pertinente</i>	<u>Note max. 15 pts</u> 15 pts 12 pts 10 pts 6 pts
2- Expérience avérée, spécialisée et actualisée, en développement local, développement économique locale (DEL), et animation / gestion / accompagnement de processus de gouvernance participative/ planification intégrée / partenariat territorial.	-10 ans d'expérience -8 ans d'expérience -5 ans d'expérience	<u>Note max.30</u> 30 pts 25 pts 20 pts
5- Compétences complémentaires	- Expérience dans la conduite de projets au niveau local, dans l'accompagnement à la formulation, la mise en œuvre et éventuellement l'évaluation. - Expérience dans la collecte et analyse d'information et de données, synthèse et rédaction de rapports et propositions stratégiques en matière de DEL. - <i>Compétences linguistiques</i>	<u>Note max. 20 pts</u> 8 5 2

6- Approche Méthodologique pour l'accomplissement des missions définies dans les Termes de référence		Note max. 30 pts
	- Compréhension des TdRs	4 pts
	- Connaissance du cadre institutionnel, des politiques et des dynamiques associées à la déconcentration, la décentralisation, le développement local.	5 pts
	- connaissance des défis de DEL en Algérie, et des acteurs qu'y sont associés aux différents niveaux	6 pts
	- Chronogramme (complet et clair) - Note méthodologie (clarté, pertinence, connaissance des services publics locaux)	5 pts 10 pts

Seules les offres ayant obtenu **supérieure ou égale à 70 points à l'évaluation technique**, effectuée sur la base des critères de notation énoncés au tableau ci-dessus, seront retenues pour l'évaluation financière. Les offres ayant obtenu une note technique inférieure à 70 points seront éliminées.

Evaluation de l'offre financière

L'offre financière la moins disante (Fm) recevra la note maximale de 100 points, les autres offres recevront une note financière (Nf) inversement proportionnelle à l'offre la moins disante Fm, selon la formule suivante : **$Nf = 100 \times Fm / F$** (F étant le prix de l'offre financière à évaluer).

Pour finir, les offres seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations de 70% pour l'offre technique et de 30% pour l'offre financière ; pour aboutir à une note globale (NG) calculée selon la formule suivante : **$NG = 70\% Nt + 30\% Nf$**

Attribution du marché :

Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée, tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité)

Le PNUD s'engage à diversifier la main-d'œuvre en termes de genre, de nationalité et de culture. Les personnes issues de groupes minoritaires, de groupes autochtones et de personnes handicapées sont également encouragées à postuler. Toutes les applications seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

ANNEXES:

ANNEX 1- INDIVIDUAL CONSULTANT GENERAL TERMS AND CONDITIONS

ANNEX 2- LETTRE DE CONFIRMATION D'INTERET

ANNEXE 3- FORMULAIRE P11